

présence de nos amis de l'extrême-gauche, de déclarer solennellement à ceux-ci que sur les bancs libéraux nous voulons et nous devons rester partisans du bloc. (Très bien, très bien! à gauche.)»⁴⁴)

A retenir aussi le discours prononcé par Brasseur en séance du 6. 10. 1916 au cours duquel il mit en épingle («avec l'assentiment de MM. Welter et Mark») les paroles modérées prononcées en son temps par le docteur Welter pour expliquer les aspirations du socialisme luxembourgeois, paroles qui permirent la formation du «Bloc». «Voilà, poursuivit Brasseur, un langage parfaitement admissible, et à partir de ce moment le socialisme avait perdu chez nous ce qu'il avait de rude, de cassant et de violent dans ses débuts.»⁴⁵)

Le 19. 6. 1917 le ministère Thorn est remplacé par le cabinet présidé par L. Kauffman. A la séance de la Chambre du 29 du même mois, Brasseur s'explique sur l'attitude du parti libéral au cours des préliminaires qui précédèrent la constitution du ministère et qui durèrent deux mois. Ce qui nous est révélé à cette occasion c'est que ledit parti — persuadé que grâce au succès électoral du «Parti Populaire Indépendant» (Noesen, Kappweiler, Herschbach) la Droite aurait une majorité — avait préconisé la formation d'un cabinet comprenant exclusivement de membres de la Droite. Celle-ci se faisant tirer l'oreille, il fallut l'initiative d'Aug. Laval et de V. Thorn (réunissant les représentants des trois grands partis et les mettant en demeure de trouver une solution) pour que la crise fût enfin dénouée mais non sans qu'il y eût, au dernier moment, de vives protestations de la part des libéraux, la Droite ayant voulu

La discussion parlementaire au sujet de la Grève de 1917 souleva le plus vif remous, pour ne pas dire les plus fortes tempêtes. L'assertion du député P. Dupong (avancée en séance du 19. 7. 1917) que les maîtres de forges avaient conclu une «communion d'intérêts» voire une «alliance» avec l'autorité militaire allemande, fit sortir les libéraux de leurs gonds et laisser échapper à Brasseur le terme de «canaillerie». Et lorsque, au milieu du tumulte, le Ministre d'État intervint pour demander une séance à huis clos, Brasseur bondit une seconde fois pour s'y opposer afin que ses amis de l'industrie pussent — en séance publique — riposter aux attaques.⁴⁷)

Au cours de la séance du lendemain, Brasseur démontra non seulement que la Direction générale de l'ARBED avait fait de pressantes démarches auprès du Gouvernement pour conjurer l'intervention des troupes allemandes, mais il prit aussi position quant aux fameuses listes noires. «Si l'on me prouvait que des listes noires ont existé à l'ARBED, où à n'importe quelle autre usine, je n'hésiterais pas à le déplorer et à le flétrir.» (p. 17) . . . Il existe une contre-partie à ces listes noires . . . les listes noires des ouvriers sur lesquelles on porte ceux qui (pendant la grève) continuent le travail, et cela avec des mesures d'intimidation. Entre les deux genres de listes noires il existe pour le moment cette différence que